

DOSSIER ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS

DOSSIER ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS

MAITRE D'OUVRAGE

Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre
"Verdier" - 700, route de Saint BRICE
47320 BOURRAN

ADRESSE TERRAIN

"Verdier"
47320 BOURRAN
SECTION : D
PARCELLES : **990**
SUPERFICIE : **11813M²**
PARCELLES EN + DE L'UNITE FONCIERE :
986 (1798M²), **899** (3673M²), **901** (814M²) & **988** (681M²)
SUPERFICIE : **6966M²**

0 -	SOMMAIRE
1 -	CERFA
PIECES GRAPHIQUES :	
2a -	PLAN DE SITUATION & CADASTRAL
2b -	PLAN DES ZONES PROTEGEES & HUMIDES
2c -	PLAN PLUI & ZONES INONDABLES
3 -	PHOTOGRAPHIES + REPERAGE
4a -	PLAN DE MASSE GENERAL "ETAT DES LIEUX"
4b -	PLAN DES SERRES "ETAT DES LIEUX"
4c -	FACADES DES SERRES "ETAT DES LIEUX"
4d -	PLAN DE MASSE GENERAL "PROJET"
4e -	PLAN DES SERRES "PROJET"
4f -	COUPES & FACADES DES SERRES "PROJET"
4g -	PLAN & COUPES DU BASSIN DE RETENTION
5 -	NOTICE EXPLICATIVE

SOMMAIRE

Construction de 9474M² de serres agricoles et démolition de 3600M² de serres
700, rte de Saint BRICE - "Verdier" - 47320 BOURRAN

E.I.

Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre - 700, rte de Saint Brice - "Verdier" - 47320 BOURRAN
Réf : PC DAL MOLIN SERRES-2022.02.09 N° dossier : 22009 Dessinateur : br

0

09.02.2022

Atelier d'architecture Frederic Joly
13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
• Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

Signature de l'architecte
L'atelier d'architecture F. JOLY SEARI
Architecte D.P.L.G.
13 Place Papon Lagrave
47260 GRANGES SUR LOT
Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
Site: 790496939.com

Signature du maître d'ouvrage

SIGNATURE ARCHITECTE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont l'œuvre exclusive de l'architecte. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqué à des tiers sans l'autorisation expresse.

SIGNATURE MAITRE DOUVRAGE

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à améliorer et augmenter la production et le rendement des cultures

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dès l'obtention des démarches administratives, le maître d'ouvrage démontera les 3600M² de serres de petite hauteur; il nivelera le plateau et réalisera le bassin de rétention avec les canalisations des Eaux pluviales puis il implantera les nouvelles serres

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

tout comme les cultures de fraises dans les serres existantes, cette nouvelle génération de serres améliore le rendement de part sa luminosité, ses parties ouvrantes en toiture et protège les employés des intempéries.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à dépôt de permis de construire auprès de la mairie et de la communauté des communes et à dépôt de dossier Loi sur l'eau et milieux Aquatiques auprès des services de l'état de la DDT d'Agen

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
9474M ² de serres agricoles production hors sol de fraises	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

"VERDIER"
Route de Saint BRICE
47320 BOURRAN

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 37' 58" 36 Lat. 44° 34' 96" 58

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

BOURRAN

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir plan 2B ci joint - plan des zones protégées et humides. Il n'y a pas de zone naturelle sur l'unité foncière de Monsieur DALMOLIN
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un PPRN retrait et gonflement des sols argileux et par un PPRN inondation et instabilité des berges en date du 24 juillet 2014 et modifié le 2 avril 2020. Le terrain est implanté en zone rouge du PPRN Inondation
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas concernée par les zones protégées NATURA 2000 voir plan 2c ci joint la zone la plus proche est sur les communes de CLAIRAC NICOLE et AIGUILLON
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN retrait et gonflement des sols argileux
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le secteur est déjà doté de plusieurs agriculteurs ayant des serres de production. Il n'y a pas de surplus de trafics
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des serres agricoles du même "genre" sont déjà existantes sur l'unité foncière et sur l'exploitation voisine

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales des serres existantes s'évacuent dans le fossé mitoyen. Les eaux pluviales des nouvelles serres seront canalisées vers le bassin de rétention créé pour le projet. Le trop plein et l'exutoire du bassin s'évacueront vers le fossé le long du chemin de Saint Brice. Ce rejet sera régulé lors des forts orages
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il existe déjà 4710M² de serres agricoles et sur l'exploitation voisines il y a plus de surfaces de serres de production

6.3 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'implantation des serres sera réaliser dans le prolongement et parrallèlement aux serres existantes

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet peut être dispensé d'évaluation environnementale au vu de son implantation et de son emprise

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

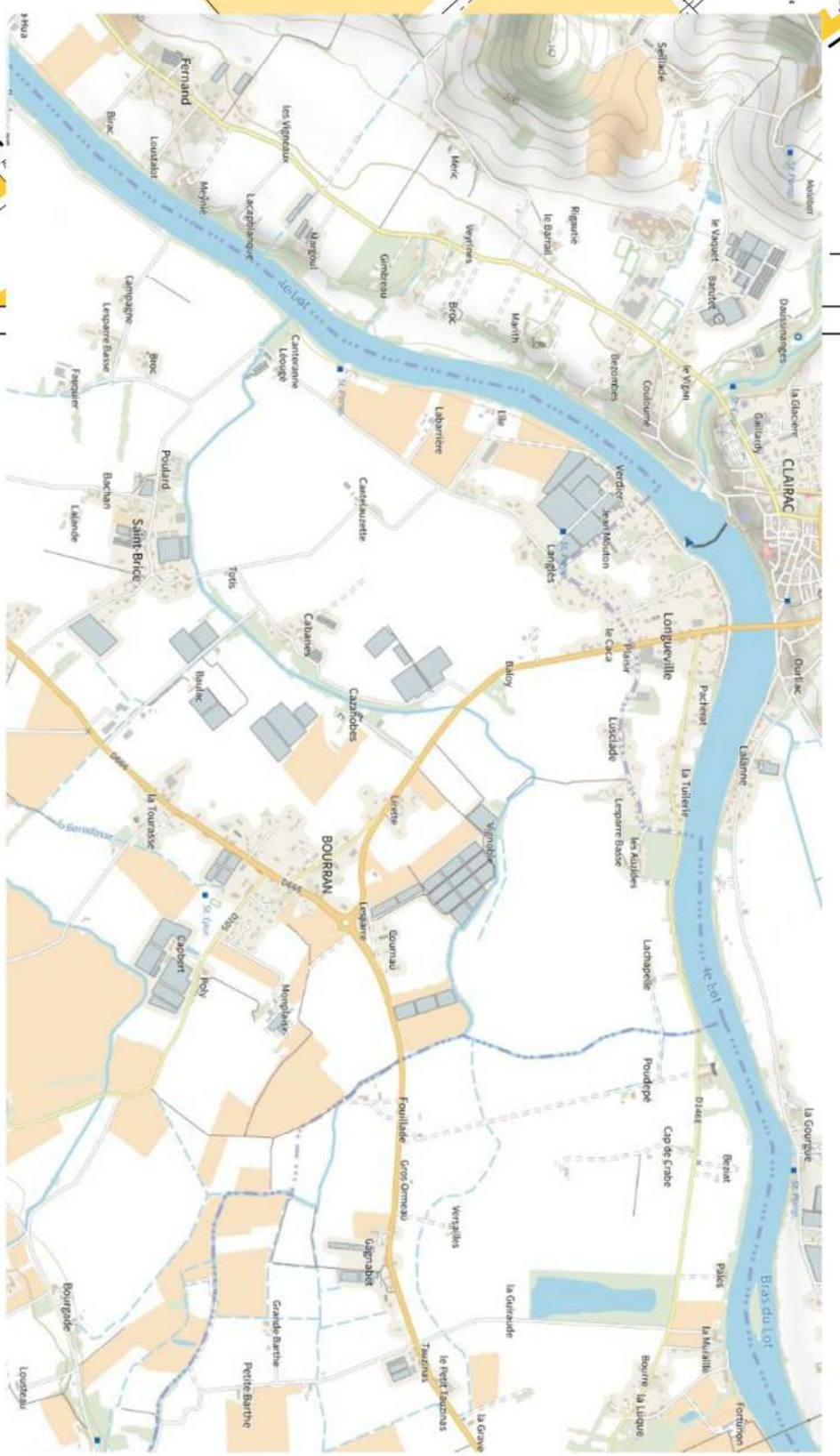
Fait à

BOURRAN

le, 10.02.2022

Signature





PLAN DE SITUATION & CADASTRAL

Construction de 9474M² de serres agricoles et démolition de 3600M² de serres

700, rte de Saint BRICE - "Verdier" - 47320 BOURBAN
 Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre - 700, rte de Saint Brice - "Verdier" - 47320 BOURBAN

Réf : PC DAL MOLIN SERRES-2022.02.09 N° dossier : 22009 Dessinateur : br

Atelier d'architecture Frederic joly
 13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
 • Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

EI

2a

L'atelier d'architecture F. JOLY SEARL
 Architecture D.P.R.G.
 13 Place Papon Lagrave
 47260 GRANGES SUR LOT
 Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
 Site: 190 445 659 000 16

SIGNATURE MAITRE DOUVRAGE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont rattachés à la propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

Commune de
BOURRAN

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°3.1

Document graphique
du règlement
Partie OUEST

Echelle : 1/5.000ème
CRHAM

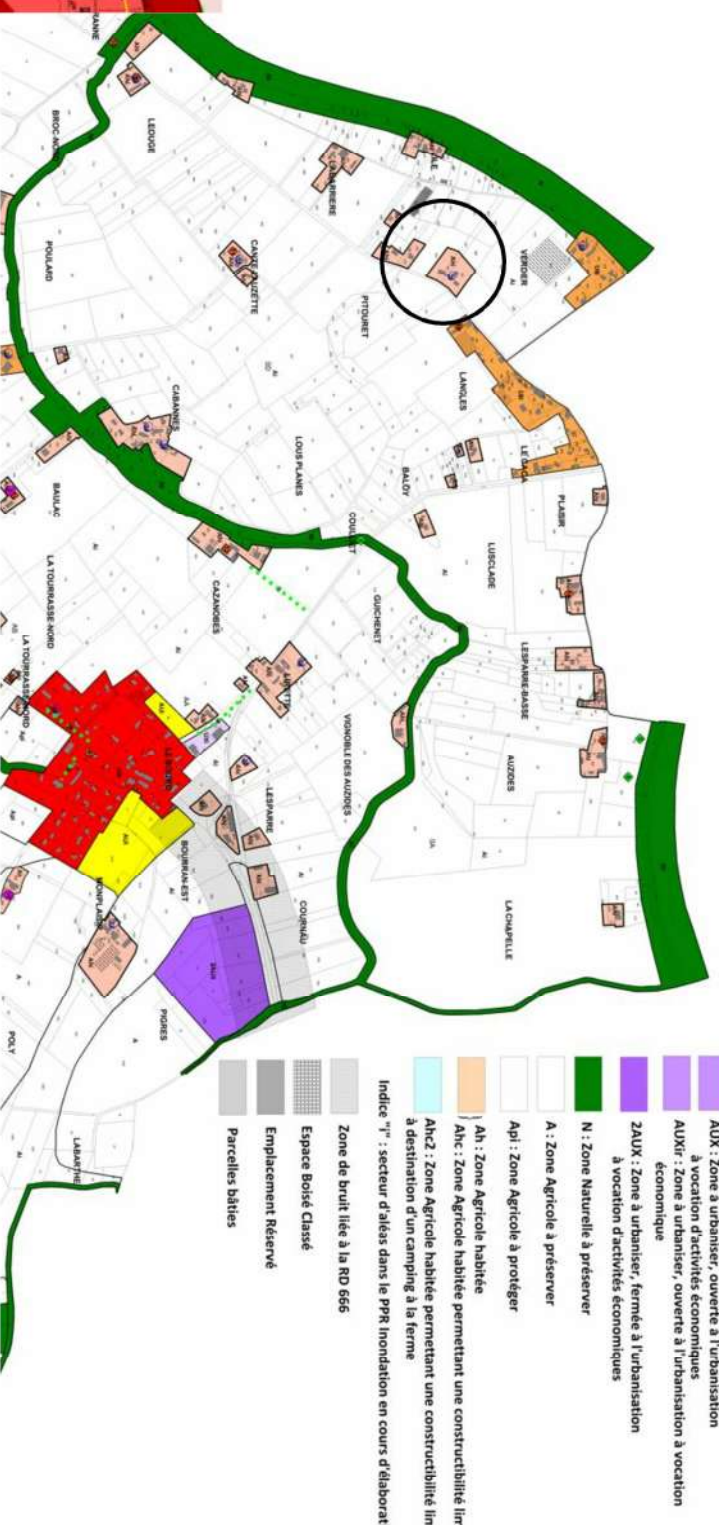
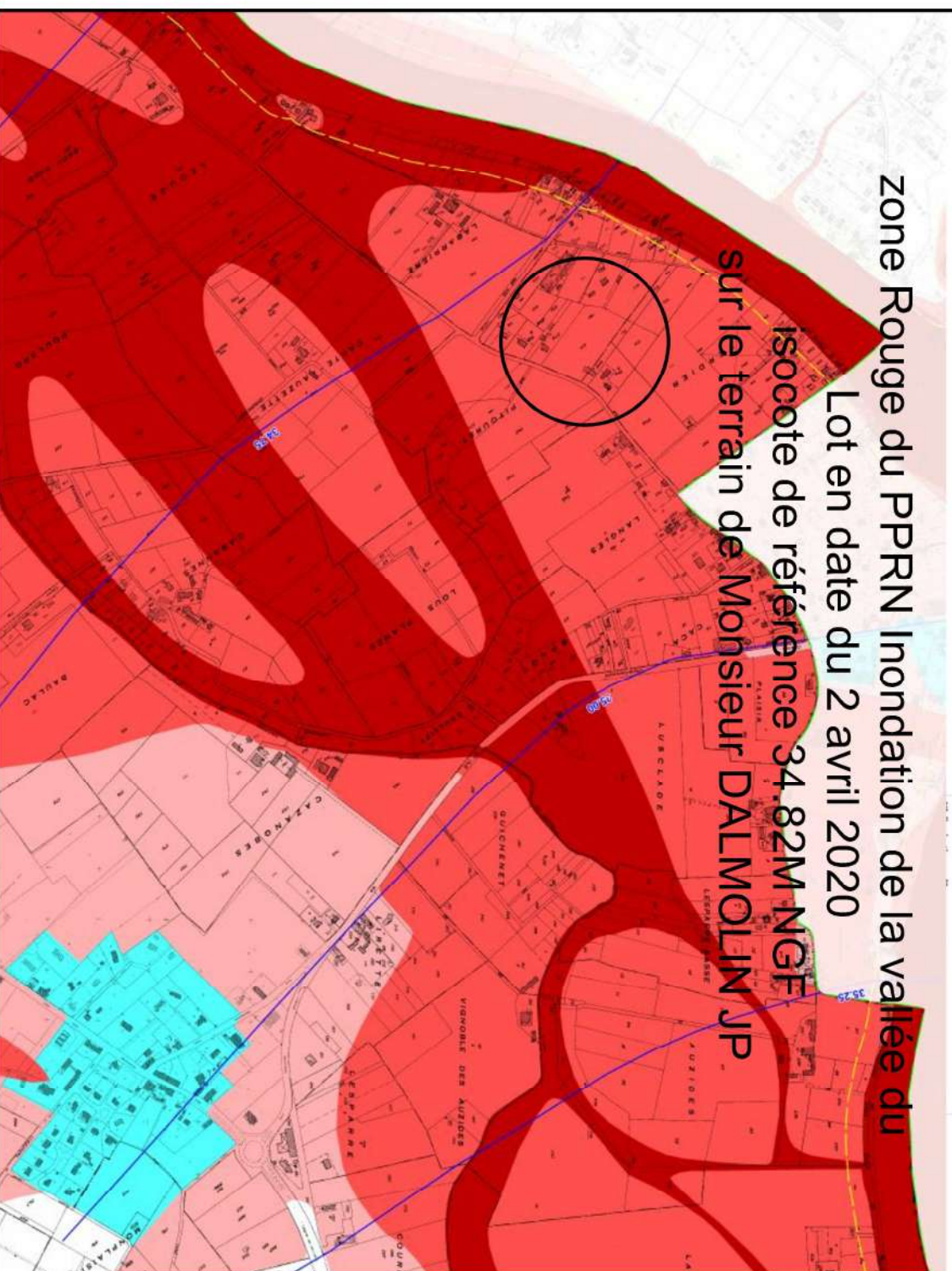
10 pour être amené à l'attention de l'Etat

Aménagement d'Urbanisme - Commune de Bourran - 33000 Bourran
05 54 84 80 21 - contact@crham.com

EMPLACEMENTS RESERVES
N° d'opération : n°1
Destination : Extension du cimetière de Collègues
Bénéficiaire : Commune
Superficie approximative : 1674 m²

Zone Rouge du PPRN Inondation de la vallée du
Lot en date du 2 avril 2020

Isocote de référence 34.82M NGF
sur le terrain de Monsieur DALMOLIN JP



ZONAGE PLU et PPRN Inondation

Construction de 9474M² de serres agricoles et démolition de 3600M² de serres

700, rte de Saint BRICE - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre - 700, rte de Saint Brice - 47320 BOURRAN

Réf : PC DAL MOLIN SERRES-2022.02.09

N° dossier :

22009

Dessinateur :

br

09.02.2022

EI

2b

Atelier d'architecture Frederic joly

S.T.E.A.T.M. au capital de 120.000,00€ - R.C.S. 4949 438 639 - N.SIREN 494 938 80022

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT

• Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

SIGNATURE ARCHITECTE

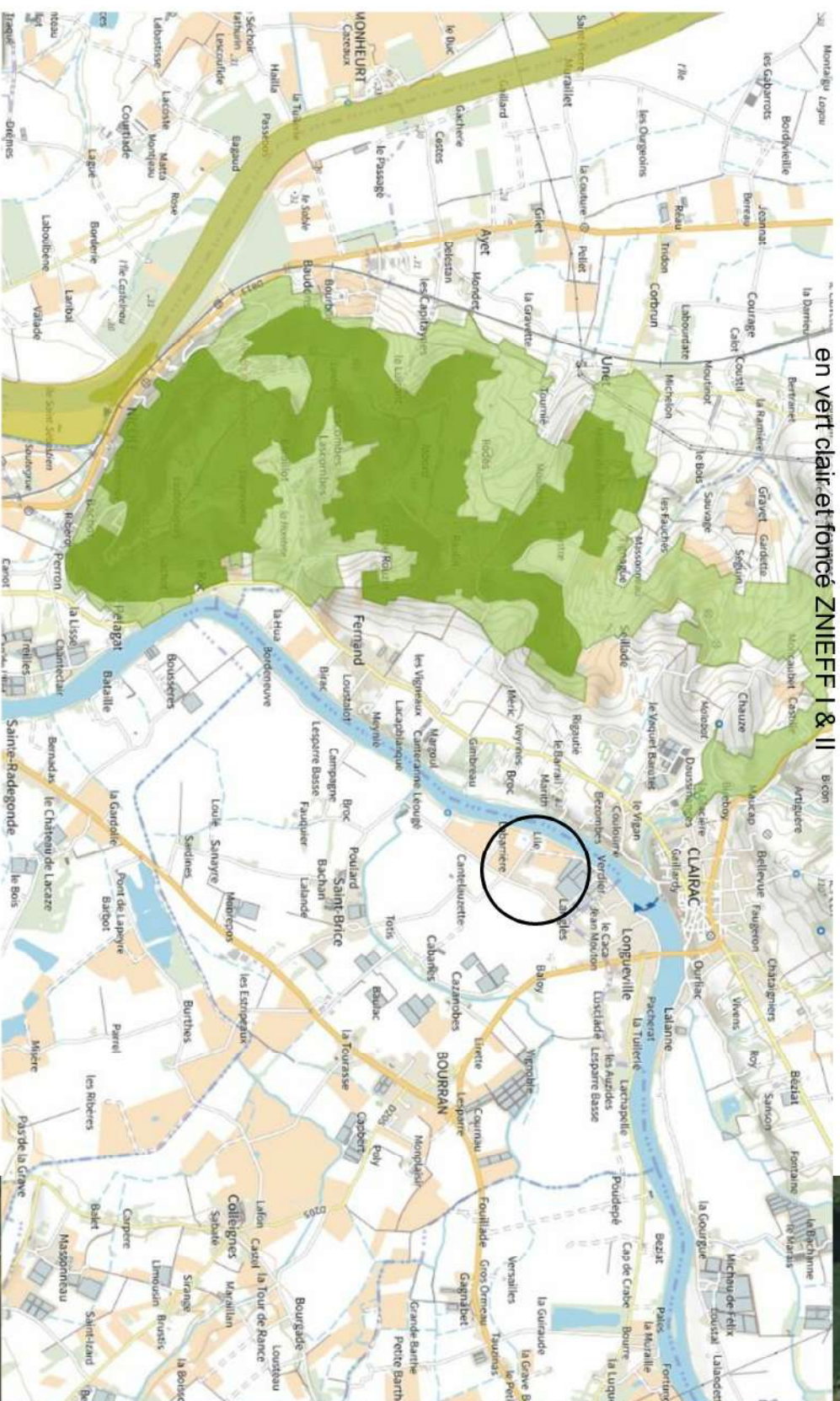
L'atelier d'architecture F. JOLY-SEIARI
Architecte D.P.L.G.
13 Place Papon Lagrave
47260 GRANGES SUR LOT
Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
Siret 494 938 800/16

SIGNATURE MAITRE DOUVREGE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont strictement réservés à l'usage de l'administration. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans l'autorisation expresse.

Les parcelles de Monsieur DALMOLIN ne sont pas implantées dans les zones humides et dans des zones protégées (NATURA 2000, ZNIEFF I & II)

Zones protégées :
en jaune : NATURA 2000,
en vert clair et foncé ZNIEFF I & II



ZONES PROTEGEES & ZONES HUMIDES

Construction de 9474M² de serres agricoles et démolition de 3600M² de serres

700, rte de Saint BRICE - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre - 700, rte de Saint Brice - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Réf. : PC DAL MOLIN SERRES-2022.02.09 N° dossier : 22009 Dessinateur : br

2C

EI

Atelier d'architecture Frederic Joly

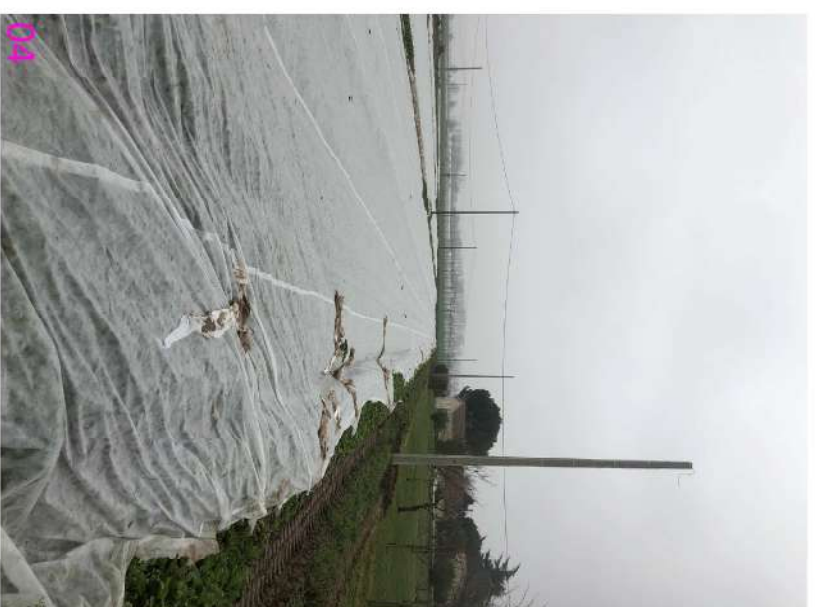
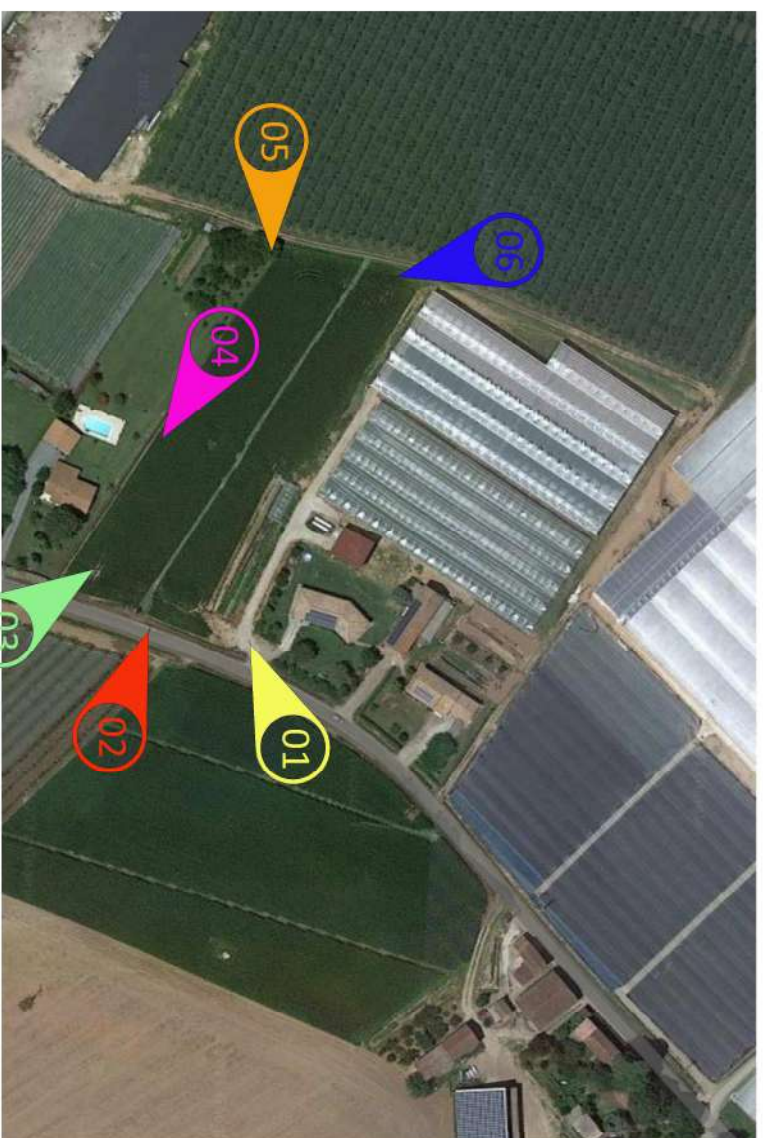
13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
• Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

SIGNATURE ARCHITECTE

SIGNATURE MAITRE DOUVRAGE

L'atelier d'architecture F. JOLY SEIARI
Architecte D.P.I.-G.
13 Place Papon Lagrave
47260 GRANGES SUR LOT
Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
Site: 190-43659700116

[Signature]



PHOTOGRAPHIES + REPERAGE

Construction de 9474M² de serres agricoles et démolition de 3600M² de serres

700, rte de Saint BRICE - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre - 700, rte de Saint Brice - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Réf. : PC DAL MOLIN SERRES-2022.02.09

N° dossier :

22009

Deessinateur :

br

09.02.2022

3

EI

L'atelier d'architecture **F. JOLY-SEIARI**
 Architecte D.P.-G.
 13, Place Rappet-Ligrove
 47260 GRANGES SUR LOT
 Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
 Siret: 450 456 989 00016

SIGNATURE ARCHITECTE

SIGNATURE MAITRE DOUVRAGE

Atelier d'architecture Frederic Joly
 S.L.R.L. au capital de 120 000,00€ - R.C.S. 450 456 989 - N.SIRET 450 456 989 0002

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
 • Tél : 05 53 79 50 60 • Fax : 05 53 79 02 02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont strictement réservés à l'usage des services administratifs. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

Seul le bâtiment sera raccordé en réseaux PUBLICS (EAU, ELECTRICITE)
 Les côtes du terrain sont données à titre indicatif. Elles ont été mesurées d'après le plan
 cadastral. Seul un géomètre expert est habilité à fournir de façon exacte les dimensions.



PLAN DE MASSE "ETAT DES LIEUX" 1 / 1000°

Construction de 9474M² de serres agricoles et démolition de 3600M² de serres

700, rte de Saint BRICE - "Verdier" - 47320 BOURRAN
 Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre - 700, rte de Saint Brice - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Réf : PC DAL MOLIN SERRES-2022.02.09 N° dossier : 22009 Dessinateur : br 09.02.2022

Atelier d'architecture Frederic Joly
 13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
 • Tél : 05 53 79 50 60 • Fax : 05 53 79 02 02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

EI

4a

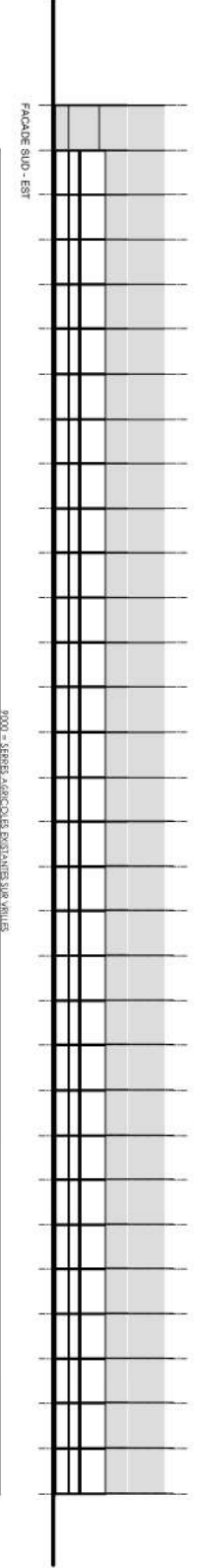
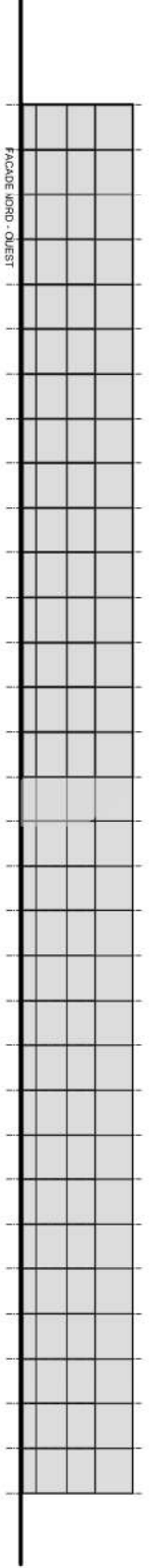
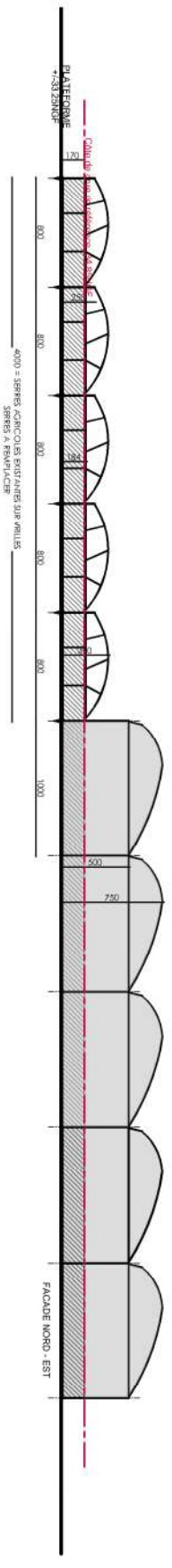
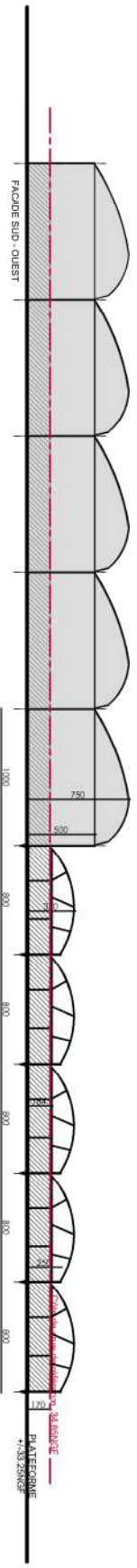
L'atelier d'architecture F. JOLY SEIARI
 Architecte D.P. & G.
 13 Place Papon Lagrave
 47260 GRANGES SUR LOT
 Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
 Site: 05 53 79 02 02

(Signature)

SIGNATURE ARCHITECTE

SIGNATURE MAITRE DOUVRE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont l'œuvre propre exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.



FACADES DES SERRES "ETAT DES LIEUX"

1 / 500°

Construction de 9474M² de serres agricoles et démolition de 3600M² de serres
700, rte de Saint BRICE - "Verdier" - 47320 BOURRAN

EI

Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre - 700, rte de Saint Brice - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Réf : PC DAL MOLIN SERRES-2022.02.09 N° dossier : 22009 Dessinateur : br 09.02.2022

4C

Atelier d'architecture Frederic Joly
S.T.E.A.T. au capital de 100.000,00€ - R.C.S. 490 438 839 - N.SIRET 490 438 839 0002

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
• Tél : 05 53 79 50 60 • Fax : 05 53 79 02 02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

SIGNATURE ARCHITECTE

L'atelier d'architecture F. JOLY SEARI
Architecte D.P.L.G.
13 Place Papon Lagrave
47260 GRANGES SUR LOT
Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
Site: 05 53 79 02 02

SIGNATURE MAITRE DOUVRE

Signature

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont donc propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.



Seul le bâtiment sera raccordé en réseaux PUBLICS (EAU, ELECTRICITE)
 Les côtés du terrain sont données à titre indicatif. Elles ont été mesurées d'après le plan
 cadastral. Seul un géomètre expert est habilité à fournir de façon exacte les dimensions.

PLAN DE MASSE SERRES "PROJET" 1 / 1000°

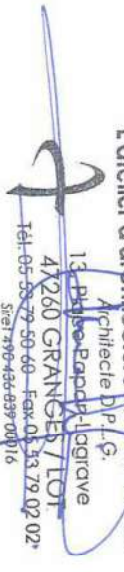
Construction de 9474M² de serres agricoles et démolition de 3600M² de serres

700, rte de Saint BRICE - "Verdier" - 47320 BOURRAN
 Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre - 700, rte de Saint Brice - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Réf : PC DAL MOLIN SERRES-2022.02.09 N° dossier : 22009 Dessinateur : br 09.02.2022

Atelier d'architecture Frederic Joly
 13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
 • Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

l'atelier d'architecture F. JOLY SEJARI
 Architecte D.P.L.G.
 13 Place Papon Lagrave
 47260 GRANGES SUR LOT
 Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
 Site: 79045659700116

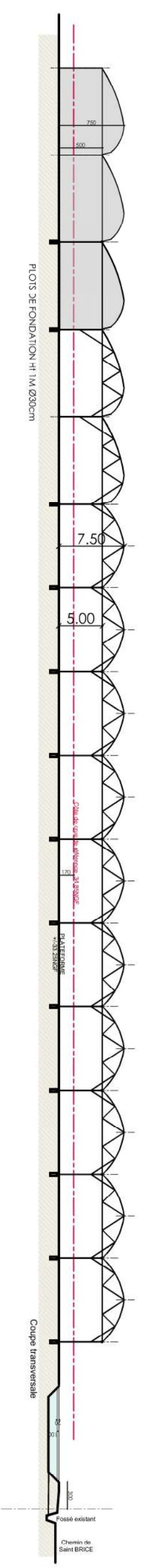
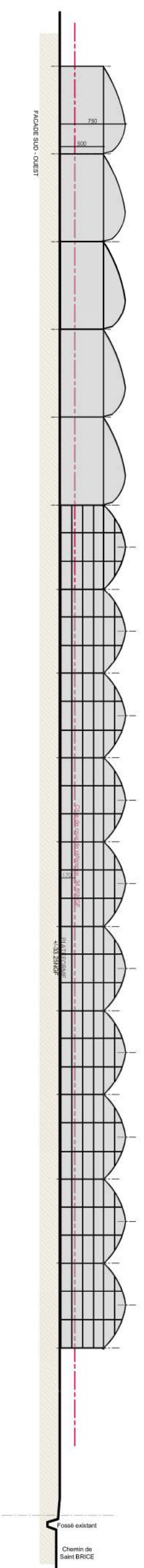
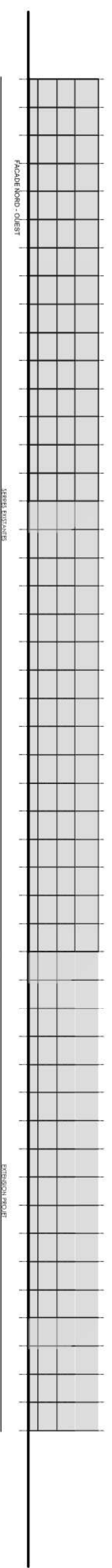
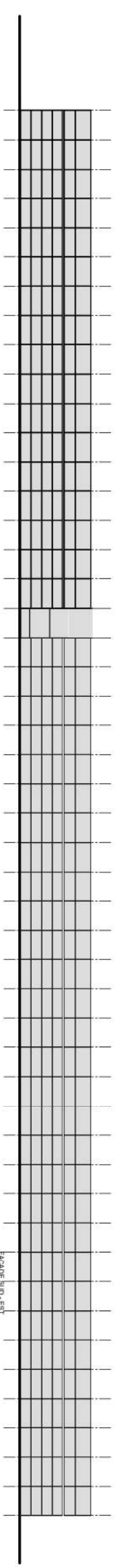
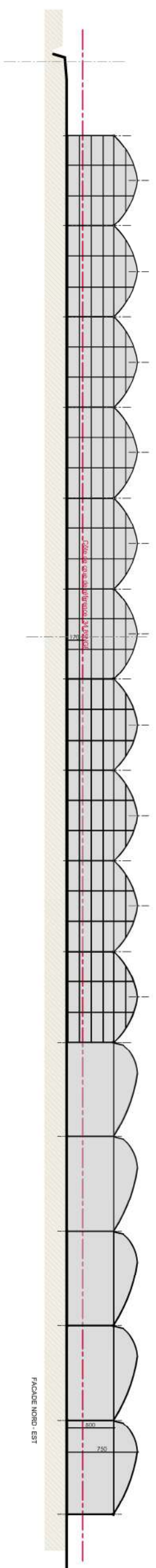


Signature of the client, Maitre Ouvrage.

SIGNATURE ARCHITECTE

SIGNATURE MAITRE DOUVRAGE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont l'œuvre exclusive de l'architecte. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans l'avis préalable écrit de l'architecte.



COUPE & FACADES DES SERRES "PROJET" 1 / 500°

Construction de 9474M² de serres agricoles et démolition de 3600M² de serres
 700, rte de Saint BRICE - "Verdier" - 47320 BOURRAN
 Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre - 700, rte de Saint Brice - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Réf : PC DAL MOLIN SERRES-2022.02.09 N° dossier : 22009 Dessinateur : br 09.02.2022

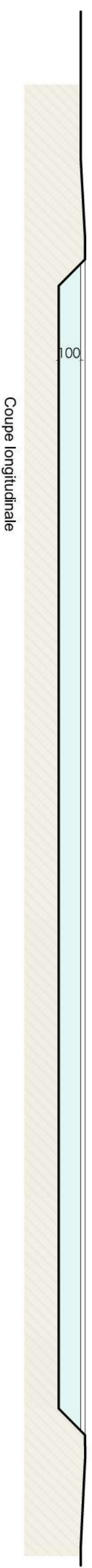
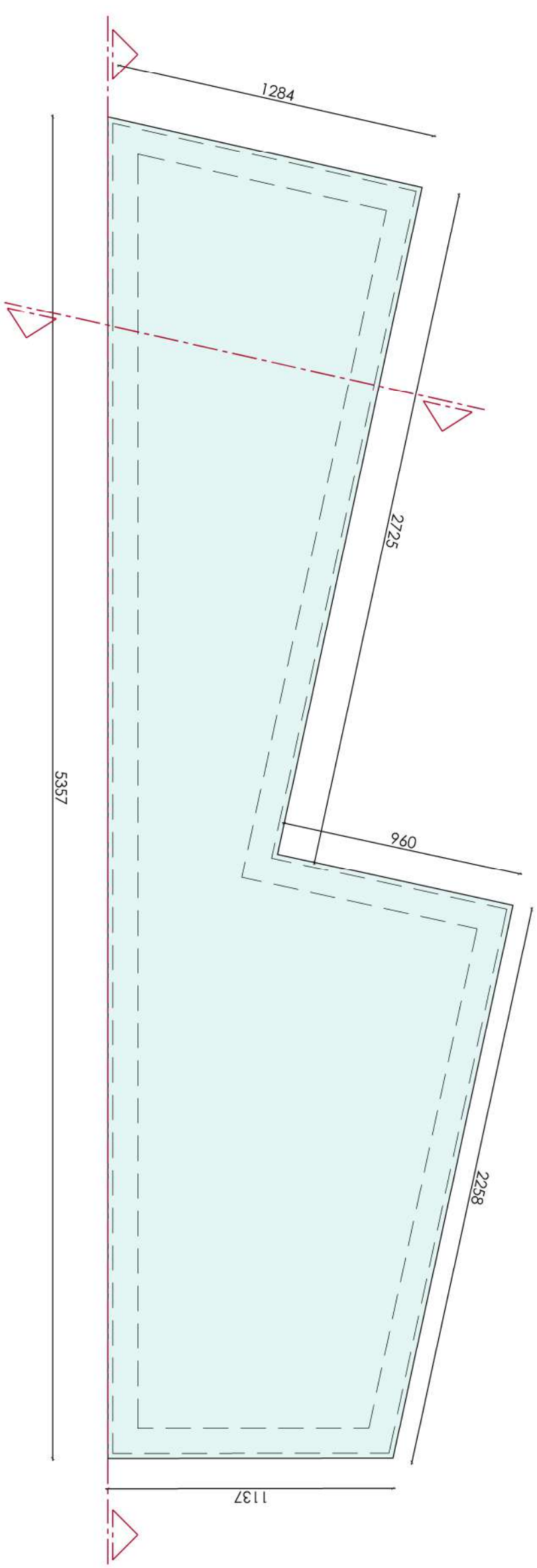
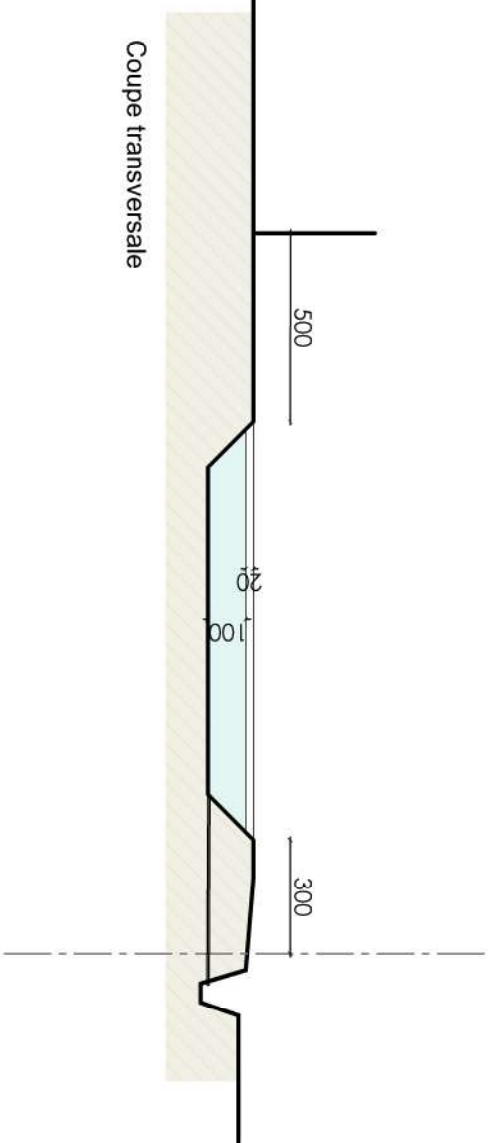
Atelier d'architecture Frederic Joly
 13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
 • Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

SIGNATURE ARCHITECTE
 L'atelier d'architecture F. JOLY SEIARI
 Architecte D.P.L.G.
 13 Place Papon Lagrave
 47260 GRANGES SUR LOT
 Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
 Site: 7904366970016

SIGNATURE MAITRE DOUVRE
 [Signature]

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont rattachés à la propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

SURFACE fond du bassin -1M : 442.88M²
 SURFACE partie haute : 574.43M²
 Profondeur : -1M
 VOLUME du bassin : 508.655M³
 Volume calculé : 496M³
 Les bordures du bassin seront réhaussées de 20cm pour obtenir une revanche - exutoire à -1M diamètre



PLAN & COUPES DU BASSIN DE RETENTION EP 1 / 200°

Construction de 9474M² de serres agricoles et démolition de 3600M² de serres
 700, rte de Saint BRICE - "Verdier" - 47320 BOURRAN
 Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre - 700, rte de Saint Brice - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Réf : PC DAL MOLIN SERRES-2022.02.09 N° dossier : 22009 Dessinateur : br 09.02.2022 **4g**

Atelier d'architecture Frederic Joly
 13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
 • Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

L'atelier d'architecture F. JOLY SEIARI
 Architecte D.P.L.G.
 13 Place Papon Lagrave
 47260 GRANGES SUR LOT
 Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
 Site: 7064568970016

Signature

SIGNATURE ARCHITECTE
 NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont strictement réservés à l'usage prévu. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite.
 SIGNATURE MAITRE D'OUVRAGE

Projet de Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre.

Le projet consiste à la construction de 6018M² de serres agricoles, pour de la culture de fraises hors sol. Il sera remplacé 3600M² de serres plastiques de petites tailles par 3456M² de nouvelles serres. Le projet sera en complément de 4710M² de serres agricoles existantes permis déposé et accordé en 2018.

ENVIRONNEMENT AVANT TRAVAUX :

Le terrain est situé sur la commune de **BOURRAN (47320)**, en zone rural, au lieu dit "VERDIER" le long de la route de Saint Brice. L'unité foncière de Monsieur DAL MOLIN est composée de plusieurs parcelles : parcelles D986, D899, D901, D988. Son habitation principale est implantée sur les parcelles D987 et D989. La parcelle concernée par la demande est référencée et cadastrée D990 pour une contenance de 11813M².

Juridiquement, les parcelles sont implantées dans la zone A du règlement d'urbanisme de la commune. Le terrain est situé en zone Inondable du PPRN inondation du Lot avec une côte de référence à respecter de 34.82M NGF pour tous les appareils électriques, polluant et honéreux.

Tous les réseaux publics EAU, EDF, TELECOM sont existants sur le site.

Actuellement, le terrain est utilisé comme culture de céréales et culture de fraises hors sol dans les serres agricoles existantes.

Un réseau ASA passe le long de la route de Saint Brice.

ENVIRONNEMENT APRES TRAVAUX :

La topographie du terrain est plane, juste un surfaçage sera réalisé. L'implantation des serres sera en continuité de celles existantes et presque parallèle à la route. Elle seront implantée à + de 5m des limites séparatives Sud et Ouest et à + de 15M de la route pour laisser place à un bassin de rétention.

Un bassin de rétention des eaux d'orage sera réalisé en bordure de la route et aura une surface de +/-574M² avec un volume de 508.655M³. Ce bassin récupérera les eaux de pluies de la nouvelles serres et de celles en remplacement. L'exutoire sera raccordé au fossé le long de la Route.

Le projet consiste à démonter 3600M² de serres plastiques de petites tailles et de reconstruire par dessus 3456M² de nouvelles serres. Il sera construit à coté 6018M² de nouvelles serres .

CLÔTURES :

Pas de clôtures - non concernées par la demande de permis.

DOSSIER LOI SUR L'EAU :

Ce dossier est soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau car sa surface additionnée avec le projet de 2018 est supérieur à 1Ha.

DOSSIER ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS :

Ce dossier est soumis au dépôt d'examen d'une étude d'impact au cas par cas car sa surface additionnée avec le projet de début d'année est supérieur à 1Ha. un arrêté sera délivré par la DREAL.

REGLEMENTATION THERMIQUE :

Le projet n'est pas soumis à RT2012.

CHOIX DES MATERIAUX :

Les serres agricoles sont composées de plusieurs matériaux. Tout d'abord, elles sont dotées de fondations légères de plots BA de faible profondeur. L'ossature des serres est composée de "fermes" métalliques sur poteaux métallique avec des croix de contreventements en périphérie. La toiture sera habillée de film plastique blanc opaque. Elle sera composée de deux pentes cintrées avec une partie relevable et motorisé (ventilation haute).

Les murs (long pans) seront en simple parois plastiques et les pignons seront en polycarbonate ondulé simple paroi

Il n'y a pas de dallage béton au sol.

Les parois verticales devront être relevable pour laisser passer les eaux de crue en cas d'inondation. PPRN inondation de la vallée du Lot en date du 2 avril 2020 (zone rouge claire)

RESEAUX DIVERS :

Les différents raccordements seront à la charge du maître d'ouvrage.

Un bassin de rétention sera réalisé pour récupérer les eaux de pluies de ce projet et d'une partie de celui de 2018.

Caractéristique du bassin existant : Le volume de marnage sera de +/-508.655M³ avec un exutoire de 46mm de diamètre.

ESPACES VERTS :

Les espaces libres autour du projet resteront enherbés et le maître d'ouvrage aura la charge de les entretenir.

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE :

Un poteau incendie est existant à 300M de l'entrée du site en revenant vers Clairac.

AIRE DE STATIONNEMENT :

Non concerné par la demande de permis.

ACCES :

L'accès agricole est existant sur le terrain depuis la route de Saint Brice.

PPRN retrait gonflement des sols argileux :

La société RICHEL, qui fournit et monte les serres agricoles, certifie que ce type de projet n'est pas soumis à assurance décennale car il est soumis à la norme des serres 13031 (norme européenne de calcul et de conception des structures de serres de production) et non eurocode (codes européens de conception et de calcul des ouvrages). Les chapelles métallique de 9.60M de large et espacées tous les 3M sont composées de structures tubulaires galvanisées (poteau 80/80mm et arceau ovalisé 90mm). Les fondations légères à chaque poteaux ont pour dimension : 45cm de diamètre et 1m de profondeur.

NOTICE EXPLICATIVE PERMIS

Construction de 9474M² de serres agricoles et démolition de 3600M² de serres

700, rte de Saint BRICE - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Monsieur DAL MOLIN Jean Pierre - 700, rte de Saint Brice - "Verdier" - 47320 BOURRAN

Réf. : PC DAL MOLIN SERRES-2022.02.09

N° dossier :

22009

Dessinateur :

br

09.02.2022

EI

5

L'atelier d'architecture F. JOY-SEARL
Architecte D.P.L.G.
13 Place Papon Lagrave
47260 GRANGES LOT
Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
Site: 05 53 79 02 02

SIGNATURE ARCHITECTE

SIGNATURE MAITRE DOUVRAGE

Atelier d'architecture Frederic Joly

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
• Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.